

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSPIM-2024-06-043

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité Professions immobilières session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Professions immobilières ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Professions immobilières:

Présidente : Madame Mylène CHAVANAT, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Jean LUCIANI ;

Enseignants : Isabelle BOURGEOIS, Laurence CALENDINI, Florence GAIN, Anne Céline GONAND, Arianne KERBRAT, Agnès LECLERC, Caroline MASSON, Lisbeth PASQUET ;
Messieurs Stéphane DEROCLES, Philippe LE GUENNEC, Benjamin SIMONDET ;

Professionnels : Mesdames Chrystelle GUYON, Vanessa TAIEB, Christine CARNEVILLIER DAUPHIN, Anais PEREIRA, Laeticia M'BIMI ;
Messieurs Arnaud TELLIER, Alban RENAULD, Sylvain THOMINET, Marc BESNAINOU, Pascal BUSCARLET, Olivier CULOTTI ;

11

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER